

Instructions : Panel de vérification gargarisme SRAS-CoV-2

Laboratoire de santé publique du Québec

mai 2021

En conformité avec la Loi sur les agents pathogènes humains et les toxines (LAPHT), nous vous rappelons que le transfert de microorganismes pathogènes n'est autorisé qu'aux laboratoires canadiens qui possèdent un permis valide de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC).

Ce panel de vérification s'adresse aux laboratoires qui participent à l'étude de détection du virus SRAS-CoV-2 par TAAAN à partir de spécimens de gargarisme.

Veuillez inscrire vos résultats dans le formulaire électronique disponible en cliquant sur le lien ci-après : [Panel de vérification gargarisme SRAS-CoV-2](#).

Remplacement du matériel

Veuillez nous aviser le plus rapidement possible pour demander du matériel de remplacement. Nous vous rappelons que les quantités demeurent limitées.

Mise en garde

Tous les échantillons sont potentiellement infectieux et doivent par conséquent être manipulés et éliminés conformément aux procédures de sécurité.

Si un accident survient dans votre laboratoire en manipulant un des spécimens de ce contrôle de qualité, veuillez communiquer immédiatement avec le LSPQ en composant le (514) 457-2070, poste 2307.

Pour toutes questions ou commentaires n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel ceq@inspq.qc.ca ou par téléphone au (514) 457-2070 poste 2307.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Spécimens

- 5 ou 15 spécimens congelés sont soumis sur glace sèche pour la vérification d'épreuves de dépistage pour la détection des virus SARS-CoV-2 à partir de spécimens de gargarisme;
- Les spécimens de ce panel contiennent des cellules humaines. Ils sont donc appropriés pour les plateformes qui possèdent des contrôles vérifiant la présence de celles-ci;
- Si les spécimens ont été reçus décongelés, veuillez-vous référer à votre monographie ou contacter le LSPQ.

Spécimens	Volume par tube (µl)	Renseignements cliniques	Analyse(s) demandée(s)
08222001 à 08222015	500	Gargarismes	Détection du virus SRAS-CoV-2
08232001 à 08232015	500	Gargarismes	Détection du virus SRAS-CoV-2
08242001 à 08242015	1000	Gargarismes	Détection du virus SRAS-CoV-2
08252101 à 08252115	500	Gargarismes	Détection du virus SRAS-CoV-2
08262101 à 08262105	500	Gargarismes	Détection du virus SRAS-CoV-2
08292101 à 08292115	500	Gargarismes	Détection du virus SRAS-CoV-2
08302101 à 08302105	500	Gargarismes	Détection du virus SRAS-CoV-2

Entreposage et stabilité

- Veuillez maintenir les spécimens congelés à une température inférieure ou égale à - 65 °C jusqu'à l'analyse. Les spécimens soumis sont stables dans ces conditions;
- Ne décongeler les spécimens qu'au moment de l'analyse. Ne pas briser la chaîne de froid avant son utilisation.
- Une fois décongelé, les spécimens se conservent 5 jours (matrice eau DEPC) ou 7 jours (matrice gargarisme) au réfrigérateur (entre 2 – 8 °C);
- Les spécimens peuvent être recongelés, idéalement à <-65°C. Sinon, à -20°C mais le risque d'altération du matériel est alors augmenté;
- Pour rappel, chaque cycle de gel-dégel va affecter la qualité du matériel. Il faut limiter ces cycles au maximum et en tenir compte dans l'analyse des résultats.

Instructions

- **Pour les méthodes commerciales automatisées ou méthodes développées en laboratoire:**
 - Veuillez analyser la totalité des 15 spécimens soumis (de 01 à 15);
- **Pour les troussees rapides (Ex : Simplexa™ COVID-19 Direct, Xpert® Xpress SARS-CoV-2, etc.):**
 - Veuillez analyser seulement 5 spécimens (de 01 à 05);
- Veuillez inscrire vos résultats dans le formulaire électronique disponible en cliquant sur les liens ci-après : [Panel de vérification gargarisme SRAS-CoV-2](#).
- Veuillez accorder une attention toute particulière à la section mise en garde.
- SVP ne pas redistribuer ces échantillons ou tenter de cultiver les positifs que vous détecterez sans l'autorisation du LSPQ.

- Il s'agit de portions aliquotes préparées à partir de véritables spécimens cliniques (non-inactivés). Par conséquent, manipulez les échantillons selon vos procédures de gestion de risques appropriées. Cette série peut contenir des échantillons négatifs.
- Veuillez traiter les spécimens de ce contrôle comme vous le feriez pour un échantillon provenant d'un patient prélevé dans votre centre hospitalier;
- Veuillez rapporter uniquement les résultats des analyses effectuées par votre laboratoire qui seraient inscrits sur le rapport de laboratoire émis.